

Département du Morbihan
Commune de PLOUHINEC

Lotissement du Pont sur la Ria
9 lots

Permis d'Aménager n°PA05616924N0001 (accordé le 16.07.2024)
Permis Modificatif 1 n°PA05616924N0001M01 (accordé le 10.01.2025)

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

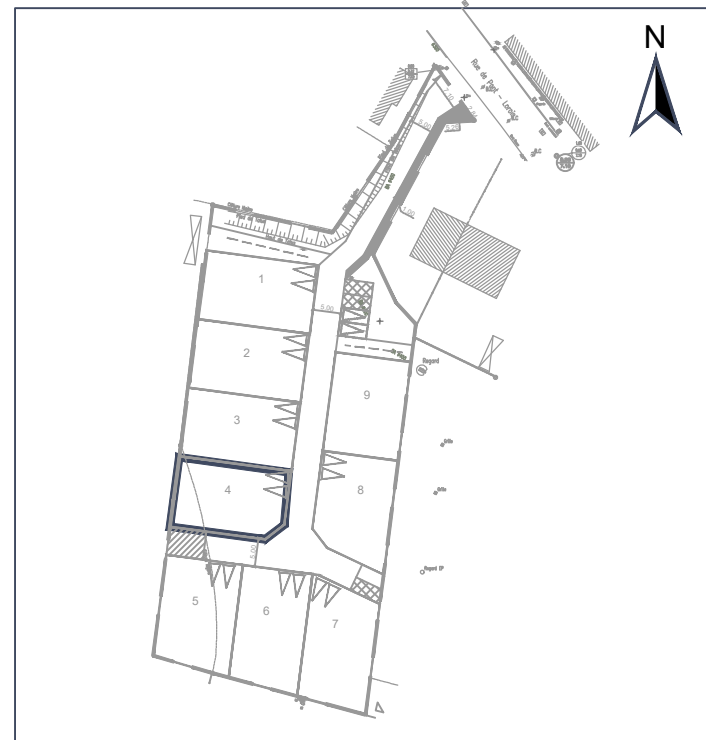
Article L115-4 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage.

Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique
privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de recollement au maître d'ouvrage.
- Il est obligatoire pour chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.

Plan de situation (sans échelle)



LOT N° : 4

Superficie provisoire : 247 m²
(en attente du bornage)

Réf. Cadastre : Section ZP n°102p

Surface de plancher : 220 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet :

Ordre des Géomètres-Experts
SEVARIANICOLAS Associés
Géomètres-Experts - Urbaniste diplômé
Chambre d'Inscription à l'Ordre 06816
13 rue du Sous-Marin Vénus - 56100 LORIENT
Tel : 02.97.21.01.03

Maître d'ouvrage

Dressé le 08.04.2025

Modifié le

Dressé par Elsa MELEDO

Systèmes RGF93 (CC48) et NGF (IGN69)

Référence : O23-241

Echelle : 1/200

Les surfaces et cotes mentionnées sur le plan
ci-dessus ne seront définitives qu'après bornage.

LEGENDE

- | | |
|---|---|
|  | ARBUSTE (position indicative) |
|  | ACCES IMPOSE (2 places de stationnements
privatives en dehors du garage) |
|  | PLACES DE STATIONNEMENT DESTINEES LOGEMENTS SOCIAUX
(1 place de stationnement privative non close par logement) |
|  | AIRES DE PRESENTATION DES CONTENEURS A ORDURES MENAGERES |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
|  | |
- | | |
|---|---|
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  | |
- POSITION INDICATIVE DANS L'ATTENTE DES TRAVAUX ET DES RECOLEMENTS